

Châtelet, le 24 juin 2021

Avis 30 : rappel procédure de recours.

Madame, Monsieur, Chers parents,

La procédure à suivre se trouve dans le carnet avec l'horaire d'examen.

Pour rappel, avant de déposer un recours, il est souhaitable de consulter les épreuves afin de se faire une opinion claire de la situation.

Les parents des élèves en échec ont été prévenus par le titulaire de leur enfant des cours concernés par la décision. Ils prendront rendez-vous par mail envoyé au plus tard le 24 juin à 18h00, afin de consulter les copies le vendredi 25 juin.

Le dépôt de recours pourra se faire soit par mail (<u>direction@isjchatelet.be</u>), soit par un dépôt de la demande motivée auprès du secrétariat contre un accusé de réception. Le lundi 28 ou le mardi 29 juin, entre 10H00 et 12H00 et entre 14H00 et 16H00.

La demande devra stipuler clairement le nom et le prénom de l'élève ainsi que sa classe, la demande précise et sa motivation argumentée.

Les parents et élèves recevront par courrier la décision du conseil de recours.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers parents en notre entier dévouement.

Didier Lorge, Directeur Nathalie Di Stefano, Coordinatrice